

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 19 OCTOBRE 2017

- **Présents :**
- **Représentants de la mairie :**
  - Mme Brisson : 1<sup>ère</sup> adjointe chargée des services de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation,
  - M. Tronet : 2<sup>ième</sup> adjoint chargé des bâtiments,
- **Représentants de l'APEY :**
  - Titulaires : Mme Gilles, Mme Robin, Mme Blouin, M. Bertoldi,
  - Suppléantes : Mme Ducrot, M. Jarrige, Mme Sigros, Mme De Looze
  - Présidente : Mme Gobillard
- **Équipe enseignante :**
  - Mme Dalet, Mme Gianni, Mme Rueff, Mme Jenny
  - Mme Cezaro : directrice,
- **ATSEM :** Mme Toksoy
  
- **Excusés :** M. Dang : maire d'Yvrac, M. Dubois : IEN Entre Deux Mers, Mme Barrau : coordinatrice enfance et jeunesse

Séance ouverte à 18h00.

### ➤ **Les points abordés lors du dernier conseil d'école :**

- **Travaux et équipements réalisés :** les travaux d'isolation extérieure de la classe 4 n'ont pas pu être terminés pour la rentrée de septembre pour différentes raisons. Les problèmes rencontrés étant résolus à ce jour, nous pouvons espérer qu'ils seront achevés pendant les vacances de la Toussaint. Les stores pourront ensuite être installés, ce qui est assez urgent pour le dortoir attenant à la classe 1. Les films occultant posés dans l'urgence à la rentrée sont insuffisants pour faire la pénombre dans le dortoir et assurer de bonnes conditions pour la sieste.

### ➤ **Travaux demandés :**

- **Dortoir principal :** le problème du manque d'isolation a été évoqué lors du dernier conseil d'école. Il commence déjà à y faire frais alors que les températures extérieures sont encore douces. La mairie a prévu d'y installer une climatisation réversible en 2018. En attendant, les enseignantes demandent qu'un chauffage d'appoint soit mis à disposition. Il est également demandé de vérifier l'usage du volet roulant extérieur qui empêche l'ouverture de la porte vitrée (issue de secours) : il doit rester ouvert lorsque des enfants se trouvent dans cette pièce.
- **Cour de récréation :** la mairie n'a pas reçu de devis pour l'aménagement de la butte suite à la visite d'une société spécialisée. Il est rappelé que cette butte est dangereuse car les enfants dévalent la pente en courant jusqu'à la cour goudronnée.
- **Salle de jeux :** les projets de travaux évoqués par M. Tronet lors du dernier conseil d'école (changement des huisseries) n'est pas prioritaire.

### ▪ **Organisation de la pause méridienne :**

#### ▪ **restaurant scolaire :**

- 40 élèves de PS et 15 élèves de MS mangent à la maternelle dès 12h00. Ils sont encadrés par un personnel municipal et une Atsem. Un animateur du Pôle enfance est en renfort ainsi qu'une enseignante dans le cadre des APC jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les élèves de MS sont regroupés sur deux tables pour développer l'autonomie et permettre aux adultes de s'occuper davantage des Petits. Ils sont ensuite accompagnés au dortoir pour un temps de repos où deux Atsem et une enseignante les aident pour se préparer à la sieste.
- Un groupe de 29 élèves de MS et GS bénéficie d'une petite pause d'une dizaine de minutes dans la cour puis passe aux toilettes et monte manger au self de l'école élémentaire. Ils sont encadrés par une Atsem et un personnel municipal. L'autre groupe de 29 élèves de MS et GS se rend au Pôle Enfance pour les activités encadrées par les animateurs. Ces derniers les font passer aux toilettes et les accompagnent ensuite au self. Les groupes alternent un jour sur deux.
- Le self s'est assez rapidement mis en place, les enfants bénéficient du travail d'autonomie engagé l'année dernière : ils n'ont pas de plateau, se répartissent les assiettes et couverts posés sur la table. Ils se servent l'entrée dans un plat collectif puis se lèvent avec leur assiette pour aller chercher le plat chaud. Le dessert est servi à table.
- Le mercredi, tous les enfants de la maternelle 1/2 pensionnaires mangent sur place.

- **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) : jusqu'aux vacances de Toussaint, les enseignantes des classes 1 et 2 qui accueillent des PS ont consacré ce temps pour une aide au repas et au coucher. Les enseignantes des classes 3 et 4 ont participé à l'accompagnement et à la mise en place du self sur les deux services pendant tout le mois de septembre. Elles se consacrent désormais à la prise en charge de petits groupes d'élèves qui peuvent éprouver quelques difficultés de 12h45 à 13h15 pour les MS qui mangent sur place à 12h ou de 13h à 13h30, pour ceux qui reviennent du self. Les enseignantes des classes 1 et 2 rentreront dans le dispositif après les vacances de la Toussaint.

- **NAP** (Nouvelles Activités Périscolaires) : les enfants de MS et GS qui mangent au deuxième service du self sont tous accueillis au Pôle enfance accompagnés par trois animateurs. Ils sont pour le moment au plus 29, ce qui permet de constituer des petits groupes de 10 enfants maximum. Les animateurs privilégient ce temps d'accueil comme un temps ressource pour l'enfant autour de jeux libres ou jeux de motricité. Nous tendons à ne plus parler de NAP, mais de jeux divers et variés au Pôle Enfance. Il n'y a plus de programme comme l'année dernière mais des propositions d'activités en fonction des énergies des enfants et de la météo ! Ce temps d'accueil sera valorisé via le bulletin municipal et par l'exposition de photos lors de la fête du pôle enfance. Les enfants semblent bien vivre cette organisation.

#### ➤ **Rentrée 2017 :**

- Trois nouvelles enseignantes sont arrivées sur l'école : Mme Christine DALET dans la classe 1, Mme Isabelle GIANNI dans la classe 2 et Mme JENNY Amélie dans la classe 4 le jeudi et un mercredi sur quatre lorsque Mme CEZARO est déchargée pour les tâches de direction.

- Deux nouvelles Atsem ont été recrutées : Mme Sylvie ALVES dans la classe 2 et Mme Stéphanie FERRIERE dans la classe 3.

- La psychologue scolaire de notre secteur partie à la retraite a été remplacée par Mme Nathalie BOYER, ses coordonnées ont été communiquées aux familles.

- L'effectif à la rentrée était de 114 élèves répartis de la façon suivante : 40 PS, 41 MS et 33GS. (par rapport aux prévisions, seul un élève de GS a déménagé pendant l'été).

- Nous serons plus vigilantes à la rentrée prochaine pour la communication des modalités de rentrée échelonnée car plusieurs familles ayant des élèves scolarisés en MS et GS se sont trompées d'horaire.

#### ➤ **Les modalités d'entrées / sorties** ont été assouplies par rapport à l'année dernière.

Le matin, les parents notent sur le classeur les informations concernant leur enfant dans l'entrée. Ils sont ensuite encouragés à laisser leur enfant se rendre seul dans sa classe.

Une enseignante et une Atsem des classes 3 et 4 sont présentes pour filtrer au portail les adultes qui rentrent dans l'école.

A 13h50, les enfants externes sont accueillis au portail jusqu'à 14h00.

A 16h15 et le mercredi à 12h, l'utilisation des deux portails permet de fluidifier la sortie.

#### ➤ **Les élections des représentants de parents d'élèves** se sont déroulées le vendredi 13 octobre. Il n'y a eu qu'une seule liste indépendante (l'APEY, présidée par Mme Gobillard), 210 inscrits, 110 votants, 4 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation de 52,86% est en baisse (63,29% l'année dernière).

#### ➤ **Sécurité :**

- **exercices incendie** : le premier exercice d'évacuation a eu lieu le mercredi 27/09 (il doit être fait dans le premier mois), tout le monde a été prévenu, évacuation en 2'20.

- **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)** : de nouvelles directives ont été communiquées aux écoles : deux documents distincts doivent être rédigés (un PPMS « attentat intrusion » et un PPMS « risques majeurs »). Au moins deux exercices sont obligatoires dans l'année, le premier doit concerner le PMS « attentat intrusion » et doit se dérouler avant les vacances de la Toussaint. Le mercredi 18/10, cet exercice a été organisé sous forme de jeu (les familles ont été informées de la date au préalable). Le retour d'expérience nous a permis de soulever certains questionnements. Le PPMS sera modifié en conséquence. Nous ferons appel à des personnes ressources de l'Éducation Nationale ou des services de gendarmerie.

- **Registre « santé et sécurité au travail »** : des fiches vierges sont à disposition dans un classeur dans l'entrée de l'école. Toute personne (personnel, parent d'élève, public) est invitée à noter les observations ou problèmes qu'elle pourrait rencontrer en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail. La directrice, responsable du registre, la transmettra pour traitement aux personnes ou structures concernées.

➤ **Projet d'école** : rédigé pour la période 2016-2020 en cohérence avec le projet académique, il privilégie trois axes pour lesquels des objectifs sont définis et des actions envisagées :

Axes du projet	Objectifs spécifiques	Fiches actions envisagées
<i>Coopération avec le collège du réseau, avec les parents d'élèves et les partenaires pour la réussite scolaire.</i>	- créer des conditions favorables pour faire vivre une communauté scolaire.	1- accueil des nouveaux élèves et de leur famille. 2- action passerelle avec le RAM et la crèche. 3- parcours culturel et projet REAPP 4- ouverture de l'école : l'inscrire dans un environnement social par des temps partagés.
<i>Les modalités arrêtées pour le travail d'équipe au sein des différents cycles, du cycle 1 au cycle 3.</i>	- Construction, mise à jour et harmonisation d'outils dans le cadre de réunions hebdomadaires régulières.  - Mise en commun de ressources et de ressources numériques.	5- Mise à jour des progressions en fonction des programmes 2015. 6- Construire le carnet de suivi. 7- Création d'une bibliothèque des ressources numériques de chaque enseignant partagée. 8- Inventaire des ressources de l'école (livres, jeux, ressources numériques) pour une utilisation progressive sur le cycle.
<i>La cohérence des parcours scolaires des élèves de la PS à la fin du cycle 3</i>	- construire des parcours citoyen, scientifique et artistique et culturel.	9- Créer des documents mémoire de ces parcours à transmettre.

▪ **actions reconduites :**

- 1- accueil des nouveaux élèves et de leur famille (à développer avec l'APEY),
- 2- action passerelle avec le RAM et la crèche,
- 3- parcours culturel et projet REAPP (RDV en familles avec deux artistes programmés à l'école maternelle),
- 4- ouverture de l'école : l'inscrire dans un environnement social par des temps partagés (fête des rois, fête de l'école...)
- 6- Construire le carnet de suivi (mis en place l'année dernière, à poursuivre)

➤ **nouvelles actions en 2017/2018 :**

- 7- Création d'une bibliothèque des ressources numériques de chaque enseignant partagée.
- 8- Inventaire des ressources de l'école (livres, jeux, ressources numériques) pour une utilisation progressive sur le cycle : l'inventaire des livres a été réalisé l'année dernière dans un logiciel spécialisé ainsi que la création d'un fonds collectif et de fonds propres à chaque classe. Il est prévu cette année d'inventorier tous les jeux.

➤ **Le règlement intérieur** est relu, quelques modifications sont apportées. Il sera communiqué aux familles accompagné de la charte de la Laïcité à l'école.

➤ **Santé**

▪ **Médecin de PMI** : Le Dr BAGOT est partie du département et ne sera pas remplacée (de nombreux postes de médecins sont vacants sur le secteur avec une grosse difficulté au recrutement). Le Dr LE GAL, médecin responsable de la circonscription de CENON et environs, en relais aussi sur Floirac et environs sera notre interlocuteur PMI mais ne pourra être présente comme l'était le Dr BAGOT.

Concernant le dépistage dans les écoles il sera organisé à compter de février 2018 par les puéricultrices.

▪ **Médecin scolaire** : le Dr Clouet, arrivée l'année dernière sur notre secteur a terminé sa formation et est plus disponible.

▪ **L'infirmière du collège de secteur** (Sainte-Eulalie) a été remplacée.

➤ **Organisation de la semaine scolaire** : une commission municipale a commencé une réflexion pour la rentrée 2018. Les enseignants seront concertés en amont et une réunion publique pourrait être organisée pour en informer les familles. Toute demande d'adaptation du temps scolaire doit être communiquée à l'IEN de la circonscription avant le 15 mars 2018.

➤ La liste des **projets pédagogiques et manifestations prévues en 2017 2018** a été présentée lors de la réunion de rentrée et communiquée aux familles.

- **Sorties scolaires régulières :**
  - Les enfants de rentent à **la médiathèque** le mardi ou le vendredi tous les quinze jours suivant le planning collé dans le dossier de liaison. Il est rappelé que seuls les enfants qui ont rapporté leur livre peuvent l'échanger.
  - Les enfants de MS se rendent au gymnase tous les lundis, les GS s'y rendent le jeudi : merci de prévoir une tenue adaptée.
- **Le photographe scolaire** viendra le **Jeudi 9/11** au matin.
- Suite au départ de Mme Hernandez, nous n'avons plus de **DDEN** (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale). Ami de l'école publique, il est nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.  
Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale. Leur mandat (4 ans) est renouvelable et toujours révocable.  
Chaque délégué exerce sa fonction à titre individuel, dans la ou les écoles dont il a la charge, et collectivement, dans le cadre de sa délégation. Les DDEN ne peuvent être instituteur ou professeur d'école en activité, ni délégué dans l'école où est scolarisé leur enfant.
- Le solde de **la coopérative scolaire** au 01/09 était de 9266,02€. Les comptes de la coopérative ont été vérifiés par deux parents d'élèves volontaires et le bilan financier a été transmis à l'OCCE.

Séance levée à 19h45

La Directrice  
G. Cezaro



La Secrétaire  
M. Rueff

